Office of Privatization and Regulatory Affairs of Canada

1991-92 Estimates

Part III

Expenditure Plan

91-03457/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-79
ISBN 0-660-56339-8

1991-92 Estimates

Part III

Office of Privatization and Regulatory Affairs of Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-1992 4
B. Use of 1989-90 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance
   1. Highlights 6
   2. Financial Summaries 7
B. Background
   1. Introduction 8
   2. Mandate 8
   3. Program Objective 8
   4. Program Organization for Delivery 9
C. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 11
D. Program Performance Information 12

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 13
   2. Personnel Requirements 14
B. Net Cost of Program 16
C. Index 17

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Votes	(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates	1990-91 Main Estimates
	Privatization and Regulatory Affairs Program		
35	Program expenditures	9,703	9,396
(S)	Contributions to employee benefit plans	735	678
	Total Program	**10,438**	10,074

Votes - Wording and Amounts

Votes	(dollars)	1991-92 Main Estimates
	Privatization and Regulatory Affairs Program	
35	Privatization and Regulatory Affairs - Program expenditures	**9,703,000**

Program by Activities

	1991-92 Main Estimates				
		Budgetary		Total	
(thousands of dollars)	Authorized Person-Years*	Operating	Capital		1990-91 Main Estimates
Privatization and Regulatory Affairs	84	10,118	320	**10,438**	10,074
1990-91 Authorized person-years	84				

* See figure 6, page 15, for additional information on person-years.

B. Use of 1989-90 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Votes	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Budgetary			
	Privatization and Regulatory Affairs Program			
40	Program expenditures	9,266,000	9,266,000	**7,895,743**
(S)	Contributions to employee benefit plans	658,000	658,000	**658,000**
	Total Program - Budgetary	9,924,000	9,924,000	**8,553,743**
	Non-budgetary			
L35e	Total borrowing of Eldorado Nuclear Limited. Limit $700,000,000 (Net).	. . .	168,348,000	. . .
(S)	(L) Payments to Teleglobe Canada pursuant to the Canadian Overseas Telecommunications Corporation Act, Section 16. Limit $4,500,000 (Gross).	. . .	4,500,000	. . .
(S)	Air Canada[1] (L) Purchase of shares of the Corporation pursuant to the Air Canada Act, Section 13. Authorized capital limit $750,000,000 (Gross).	. . .	420,991,000	. . .
(S)	(L) Loans and Crown guarantees to the Corporation pursuant to the Air Canada Act, Section 19. Limit $750,000,000 (Net)	. . .	620,077,299	**(25,388,563)**
	Total Program - Non-budgetary	. . .	1,213,916,299	**(25,388,563)**

(1) During 1989-90, Air Canada was transferred from Transport to this Program.

Section I
Program Overview

A. Recent Performance and Plans for 1991-1992

1. Highlights

Privatization

- The government's commitment to privatization was reiterated in the February 20, 1990 Budget with the announcement of the government's intention to sell Petro-Canada and its shares in Telesat Canada. Depending on the legislative schedule and market conditions, Petro-Canada shares could be brought to market as early as the Spring of 1991. (page 12)

- The Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs) called for offers on Theratronics International Limited and Nordion International Inc. on June 27, 1990 and November 1, 1990, respectively. The sale of these two companies is expected to be completed during 1991-92. (page 12)

- The government intends to sell its 51% interest in Ginn Publishing Canada Inc. as soon as practicable and the sale of the federal government's 38.5% holding in CAMECO is awaiting more favourable market conditions. (page 12)

- The Office is involved in resolving outstanding issues related both to previous divestitures of Crown corporations and to the government's current share holdings in publicly traded companies. (page 12)

- The Office is overseeing the administration of a program of assistance to Poland's privatization initiative on behalf of the Department of External Affairs for the Task Force on Central and Eastern Europe. As well, the Office has given advice and assistance on the government's privatization program to other countries. (page 12)

Regulatory Affairs

- The 5th annual regulatory plan was printed in December 1990 for distribution to a broad range of target audiences. (page 12)

- Work will continue with the OECD to cooperate with other countries in developing similar regulatory reform measures to those instituted in Canada. This is particularly important in relation to the U.S. in the context of trade reform and Europe 1992. (page 12)

2. Financial Summaries

Figure 1: Financial Requirements for 1991-92

(thousands of dollars)		Estimates 1991-92	Forecast** 1990-91	Change
Privatization and Regulatory Affairs - Budgetary		**10,438**	9,908	530
Person-Years*:	Controlled by TB	**84**	84	. . .
	Other	**4**	4	. . .

* See figure 6, page 15, for additional information on person-years.
** The 1990-91 forecast is based on information available to Management as of November 30, 1990.

Figure 2: Financial Results for 1989-90

(thousands of dollars)	Actual	Estimates	Change
Budgetary			
Privatization and Regulatory Affairs	8,553,743	9,924,000	**(1,370,257)**
Person-Years*	71	84	**(13)**

* See Figure 6, page 15, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The actual financial requirements were approximately $1.4 million or 14% lower than the Estimates. This was due to the following items:

	($000)
• reduced salary expenditure associated with lower staff level due to staff turnover and delays in staffing;	407
• reduced operating costs for goods and services due mainly to personal service contracts not awarded, lower level of equipment purchases, printing and travel, since certain privatizations were advanced more slowly than anticipated.	963

B. Background

1. Introduction

The divestiture of corporate holdings and the reform of regulatory policy and processes have been continuing priorities of the government. On November 8, 1984 the government announced that, as part of the economic renewal strategy, action would be taken in the areas of regulatory reform and privatization of Crown corporations. This commitment was reinforced in the Budgets of May 23, 1985 and February 26, 1986 and again in the Speech from the Throne and Budget of April 1989. The commitment to privatization continued in the February 20, 1990 Budget with the announcement of the government's intention to sell Petro-Canada and its shares in Telesat. The Office will continue to review and identify prospective candidates for privatization from the government's portfolio of Crown corporations and other corporate holdings.

To emphasize the high priority of these initiatives the government appointed a Minister on June 30, 1986 followed by the appointment of a Deputy Minister on August 25, 1986. This culminated in the establishment of a new Office of Privatization and Regulatory Affairs to provide a single window for the government's privatization and regulatory improvement efforts.

The Office of Privatization and Regulatory Affairs provides the human and financial resources to provide central expertise, direction and control in the sale of Crown corporations and the implementation of the government's regulatory policy. The Crown corporations which are identified for divestiture and the responsible departments work closely with the Office of Privatization and Regulatory Affairs in the privatization process.

The Office also works closely with departments and regulatory agencies in the development of regulatory policy, in the management of the federal regulatory process, and in monitoring public access and participating in regulation-making. Public involvement has been critical in bringing about many improvements in the way the federal government regulates.

A new activity has evolved for the Office over the past year. The Office has been providing advice and assistance to other countries in respect of privatization. The strongest demands have been from Central and Eastern Europe and it is expected that these international demands will increase and expand.

2. Mandate

The principal legislative authority is the Financial Administration Act. The Governor in Council, for purposes of the Financial Administration Act, has designated the Office of Privatization and Regulatory Affairs as a separate Department. Under this authority the Office has been assigned responsibility to implement the government's policies concerning privatization and regulatory affairs.

The Regulatory Affairs Branch is charged with ensuring that the government's regulatory policy is pursued throughout government.

With respect to the government's privatization policies, the scope of the Office is limited to transactions involving parent Crown corporations and other corporate holdings of the government.

3. Program Objective

The objective of the Privatization and Regulatory Affairs Program is to see to the coordinated and orderly divestiture of corporate holdings which do not require government ownership in order to fulfil a public policy purpose and to promote improved public access to and involvement with the regulatory process.

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Privatization and Regulatory Affairs Program has a single activity planning structure.

Organization Structure: Figure 3 shows the reporting relationship of the three branches of the Department and their corresponding resources.

The funds shown under Executive and Administration include the costs of the Offices of the Minister and the Deputy Minister, direct support services and the Department's share of the administrative services provided by the Department of Finance. While there is a single activity structure, the privatization activities are carried out by the Privatization Branch and those of regulatory reform by the Regulatory Affairs Branch. Central services such as communications, legal and administration are provided to both branches.

Privatization: The assessment, planning and implementation of a privatization involve five steps. The first step establishes the potential for privatization of a Crown corporation through an initial analysis. The scope of this review is expanded in the second step where a thorough analysis of all outstanding policy issues is undertaken. It is at this step that the preferred method and conditions of sale for the candidate are considered. The legislative requirements for a divestiture are implemented in the third step of the process. The candidate is prepared for sale and the sale is carried out in the fourth and fifth steps, respectively. Specific Cabinet approvals to continue along the process are obtained at the end of each of the first two steps.

The Office is assisted in the privatization process by officials from the government department associated with the candidate corporation, from the candidate corporation and from outside financial and legal advisors. The divestiture may be carried out directly by the Office or through the Canada Development Investment Corporation (which is mandated to assist the Office in divestiture related activities).

Regulatory Affairs: This policy function has as its ultimate objectives: the assurance of efficient and effective federal regulatory management; and the creation of a new regulatory environment characterized by greater sensitivity to the economic, social and other implications of the use by governments of their regulatory powers. Ministerial and parliamentary control is a specific objective of the function and is ensured by improving the quality of information available for regulatory decision making. Draft regulations and impact analysis statements are reviewed by the Regulatory Affairs Branch and considered by the Special Committee of Council before they are given pre-publication or final approval. Public awareness is ensured through targeted communications activities, as well as through the publication of the annual Federal Regulatory Plan, which identifies forthcoming regulatory initiatives, and the pre-publication of individual draft regulations and accompanying impact analysis statements in the Canada Gazette at least 30 days before becoming final.

Figure 3: 1991-92 Resources by Organization/Activity

Minister of State
(Privatization and Regulatory Affairs)

Deputy Minister

	Privatization Branch	Regulatory Affairs Branch	Executive and Administration	Total
Person-Years	23	14	51	88
($000)	4,163	1,180	5,095	10,438

C. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Privatization: Divestiture of Crown corporations and other corporate holdings can be attributed to the government's objective of improved management and more effective use of its resources. Privatization of Crown corporations allows the government to reallocate the proceeds of divestiture to other government priorities.

Various issues and concerns must be taken into consideration in the course of privatization such as the method of sale, eligible purchasers, foreign and domestic ownership restrictions, purchaser commitments, government obligations and commitments, the impact on the industry and consumers and the concerns of management and employees of the corporations involved. Because of the diverse nature of these organizations each one has to be reviewed from all policy, operational and financial aspects before the privatization process is finalized.

The program is consistent with global trends away from state ownership of activities which are clearly marketplace transactions. The Office has already received requests for technical assistance on privatization from many countries in Central and Eastern Europe. It is expected that these international demands will increase and expand.

Regulatory Affairs: The need for regulatory reform has emerged as the result of technological change which outdates existing regulatory approaches and forces consideration of new ones; public resentment of unaccountable and sometimes arbitrary power in the hands of unelected officials; public reaction to big government and red tape; and recognition that regulatory measures carry with them direct and indirect costs that impinge on the health of the national economy.

There is broad acceptance of the notion that there should be increased public participation in the regulatory process through early notice of proposed regulatory measures, accompanied by a succinct analysis of their likely impact.

D. Program Performance Information

Privatization: Since 1984, 13 Crown corporations have been fully privatized, five crown holdings in mixed-ownership corporations have been divested and five privatization initiatives are pending. The government's portfolio of Crown corporations and other corporate holdings will continue to be reviewed by the Office for suitable candidates for privatization.

Petro-Canada, Theratronics International Limited and Nordion International Inc. are candidate corporations well advanced in the privatization process. Legislation to privatize Petro-Canada, Bill C-84, was tabled in the House of Commons on October 1, 1990. An initial offering of shares in the company could be made available to individual Canadians during 1991-92 if market conditions are appropriate. Purchase offers for Theratronics and Nordion were called for on June 27, 1990 and November 1, 1990, respectively. It is expected that the sale of these two companies can be completed during 1991-92.

The government also intends to sell its shares in Telesat Canada and CAMECO and its 51% interest in Ginn Publishing Canada Inc. as soon as practicable.

The Office is involved in resolving outstanding issues related both to previous divestitures of Crown corporations, such as Teleglobe Canada, and to the government's current share holdings in publicly traded companies, such as Varity Corporation and National Sea Products Limited. The involvement of the Office is either direct or through the Canada Development Investment Corporation.

On the international front, the Office is overseeing the administration of a program of assistance to Poland's privatization initiative on behalf of the Department of External Affairs for the Task Force on Central and Eastern Europe. Additional demands for assistance from Canada by other Central and Eastern European countries may require the active participation of the Office. As well, the Office has made, and will continue to make, presentations on the government's privatization program to other countries.

Regulatory Affairs: The past five years have seen some significant improvements in the way the federal government regulates. Many of the most important achievements have been in the area of the regulation of markets. There is a new recognition of the effectiveness of competition in achieving economic objectives. Better inspection and enforcement mechanisms have been developed and overlapping regulations have been identified and eliminated. There have also been significant reforms to the regulatory regimes governing a number of sectors of the economy, including the transportation and financial services industries.

Through more efficient and coordinated processes, the average time taken to approve regulations has dropped dramatically--typically three months for central policy and legal review, compared to the over nine months required prior to 1986. Because the costs and benefits of potential regulations are weighed more carefully, there are now fewer regulatory initiatives--a comparison of the three years prior to and after the introduction of the current regulatory process shows a decline of some 40 percent.

Public participation has been critical to the federal regulatory process that helped bring about these improvements. With the annual distribution of the Federal Regulatory Plan, the Office of Privatization and Regulatory Affairs ensures that a substantial number of businesses, associations, and other bodies affected by forthcoming regulations will have an opportunity to participate in the process at an early stage.

OPRA officials have continued to work internationally through the OECD to inform other countries of successful Canadian regulatory reform initiatives, and to monitor regulation-making innovations abroad.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 4: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	4,745	4,374	3,840
Contributions to employee benefit plans	735	678	658
	5,480	5,052	4,498
Goods and services			
Transportation and communications	357	321	122
Information	227	219	156
Professional and special services	3,501	3,420	3,223
Rental	48	34	31
Purchased repair and upkeep	14	14	9
Utilities, materials and supplies	134	128	75
Other subsidies and payments	38	101	1
Administration Services (Finance)	319	329	332
	4,638	4,566	3,949
Total operating	10,118	9,618	8,447
Capital	320	290	107
Total budgetary expenditures	10,438	9,908	8,554
Non-budgetary (loans and investments)	. . .	. . .	(25,389)
	10,438	9,908	(16,835)

The 1990-91 forecast is equal to the amount included in Main Estimates, less $166,000 due to the expenditure reduction plan and the implementation of the GST.

2. Personnel Requirements

The Privatization and Regulatory Affairs Program's personnel costs of $5,480,000 account for 54% of the total operating expenditures of the Program. Information on person-years is provided in Figures 5 and 6.

Figure 5: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Privatization	23	23	21
Regulatory Affairs	14	14	15
Executive and Administration*	51	51	39
	88	88	75

* Two person-years are attributable to Administration Services (Finance).

Figure 6: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board				
	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
Management	21	19	16	61,500 - 138,300	83,500
Scientific and Professional	11	11	8	17,478 - 120,100	60,300
Administrative and Foreign Service	20	18	16	14,810 - 73,032	48,100
Administrative Support	32	36	31	16,163 - 47,383	30,200
	84	84	71		

	Other Person-Years*				
	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
Other	4	4	4	38,000 - 165,500	66,800

* **Person-years** refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditures requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Net Cost of Program

Figure 7: Net Cost of the Program for 1991-92

(thousands of dollars)	Gross 1991-92 Operating Expenditures	Add* Other Costs	Estimated Net Program Cost	
			1991-92	1990-91
Privatization and Regulatory Affairs	10,438	920	**11,358**	10,833

* Other costs of $920,000 consists of:

	($000)
• Accommodation received without charge from Public Works;	748
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services;	8
• employer's share of employee benefits for insurance premiums and costs paid by the Treasury Board Secretariat.	164

Note: The Office of Privatization and Regulatory Affairs does not have authority to generate revenue. Revenue cannot be forecasted due to the uncertainty of market conditions and the timing of disposal associated with the sale of Crown corporations.

C. Index

CAMECO	6, 12
Canada Development Investment Corporation	9, 12
Federal Regulatory Plan	9, 12, 13
Ginn Publishing Canada Incorporated	6, 12
National Sea Products	12
Nordion International Incorporated	6, 12
OECD	6, 13
Petro-Canada	6, 8, 12
Poland	6, 12
Task Force on Central and Eastern Europe	6, 12
Teleglobe Canada	12
Telesat Canada	6, 8, 12
Theratronics International Limited	6, 12
Varity Corporation	12

Bureau de privatisation et affaires réglementaires du Canada

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-79

ISBN 0-660-56339-8

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Bureau de privatisation et affaires réglementaires du Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et rendement récent
   1. Points saillants 6
   2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Données de base
   1. Introduction 8
   2. Mandat 8
   3. Objectif du Programme 9
   4. Organisation du Programme en vue de son exécution 9
C. Perspective de planification
   1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 11
D. Données sur le rendement du Programme 12

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
   1. Besoins financiers par article 13
   2. Besoins en personnel 14
B. Coût net du Programme 16
C. Index 17

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal 1991-1992**	Budget principal 1990-1991
	Programme de privatisation et affaires réglementaires		
35	Dépenses du Programme	**9 703**	9 396
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**735**	678
	Total du Programme	**10 438**	10 074

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits	(dollars)	**Budget principal 1991-1992**
	Programme de privatisation et affaires réglementaires	
35	Privatisation et affaires réglementaires - Dépenses du Programme	**9 703 000**

Programme par activité

	Budget principal 1991-1992				
		Budgétaire		**Total**	
(en milliers de dollars)	Années-personnes autorisées*	Fonctionnement	Dépenses en capital		Budget principal 1990-1991
Privatisation et affaires réglementaires	84	10 118	320	**10 438**	10 074
Années-personnes autorisées en 1990-1991	84				

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 6, page 15.

B. Emploi des autorisations en 1989-1990 - Volume II des Comptes publics

Crédits	(dollars)	Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Budgétaire			
	Privatisation et affaires réglementaires			
40	Dépenses du Programme	9 266 000	9 266 000	**7 895 743**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	658 000	658 000	**658 000**
	Total du Programme - Budgétaire	9 924 000	9 924 000	**8 553 743**
	Non-budgétaire			
L35e	Total des emprunts de Eldorado Nucléaire Limitée. Limite 700 000 000 $ (Net).	. . .	168 348 000	. . .
(S)	(L) Paiements à Téléglobe Canada en vertu de l'article 16 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines. Limite 4 500 000 $ (Brut).	. . .	4 500 000	. . .
	Air canada[1]			
(S)	(L) Achat d'actions de la Société en vertu de la Loi sur Air Canada, article 13. Limite de capital autorisée 750 000 000 $. (Brut)	. . .	420 991 000	. . .
(S)	(L) Prêts et garanties de la Couronne en vertu de la Loi sur Air Canada, article 19. Limite 750 000 000 $. (Net).	. . .	620 077 299	**(25 388 563)**
	Total du Programme - Non-budgétaire	. . .	1 213 916 299	**(25 388 563)**

(1) En 1989-1990, Air Canada a été transférée de Transport à ce programme.

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et rendement récent

1. Points saillants

Privatization

- Dans le budget du 20 février 1990, le gouvernement a réitéré son engagement à l'égard de la privatisation lorsqu'il a annoncé qu'il avait l'intention de vendre Petro-Canada et ses actions de Telesat Canada. Compte tenu du programme législatif et des conditions du marché, les actions de Petro-Canada pourraient être mises en vente dès le printemps 1991. (page 12)

- Le ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires) a lancé des appel d'offres liés à Theratronics International Limited et à Nordion International Inc. les 27 juin et 1er novembre 1990, respectivement. La vente de ces deux sociétés devrait être conclue au cours de l'exercice 1991-1992. (page 12)

- Le gouvernement a l'intention de vendre ses actions (51 p. 100) dans Ginn Publishing Canada Inc. dès que possible et se départira de ses actions de CAMECO (38,5 p. 100) lorsque le marché sera plus favorable. (page 12)

- Le Bureau s'affaire à régler des questions en suspens reliées à des sociétés d'État dont le gouvernement s'est déjà dessaisi et à des actions que celui-ci détient actuellement dans des compagnies faisant l'objet de transactions à la bourse. (page 12)

- Le Bureau surveille, au nom du Groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est (ministère des Affaires extérieures), l'administration d'un programme d'aide à la Pologne en matière de privatisation. Il a également conseillé et aidé d'autres pays en ce qui concerne le programme de privatisation du gouvernement. (page 12)

Affaires réglementaires

- Le 5e plan de réglementation annuel a été imprimés en décembre 1990 aux fins de distribution à une vaste gamme de groupes cibles. (page 12)

- Avec le concours de l'OCDE, ou poursuivra, avec d'autres pays, les travaux de coopération entrepris pour mettre au point des mesures de réforme réglementaires semblables à celles qui ont été mises de l'avant au Canada. Cette initiative est particulièrement importante par rapport aux É.U., en ce qui a trait à la réforme commerciale et à Europe 1992. (page 12)

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers en 1991-1992

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu** 1990-1991	Différence
Privatisation et affaires réglementaires - Budgétaire	**10 438**	9 908	530
Années-personnes*: Contrôlées par CT	**84**	84	. . .
Autres	**4**	4	. . .

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 6, page 15.
** Le montant prévu en 1990-1991 est fondé sur les données dont disposait la direction en date du 30 novembre 1990.

Tableau 2: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	Réel	Budget principal	**Différence**
Budgétaire			
Privatisation et affaires réglementaires	8 553 743	9 924 000	**(1 370 257)**
Années-personnes*	71	84	**(13)**

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 6, page 15.

Explication de la différence: Les besoins financiers réels étaient d'environ 1,4 millions de dollars, soit 14 % de moins que le montant prévu dans le Budget. Ceci est attribuable aux facteurs suivants:

	(en milliers) de dollars)
• baisse des dépenses liées aux traitements en raison de l'effectif réduit par suite du roulement du personnel et de retards dans le processus de dotation;	407
• frais d'exploitation réduits pour les biens et services surtout en raison du fait qu'on n'a pas adjugé de marchés de services personnels, d'une baisse des achats de matériel et d'un recours moins important aux services d'imprimerie et aux voyages, étant donné que certaines privatisations ne se déroulaient pas aussi rapidement que prévu.	963

B. Données de base

1. Introduction

Le dessaisissement des biens des sociétés et la réforme de la politique et du processus de réglementation ont toujours constitué des priorités pour le gouvernement. Le 8 novembre 1984, dans son Exposé économique et financier, le gouvernement annonçait déjà, dans le cadre de sa stratégie du renouveau économique, les mesures qu'il prendrait en matière de réforme de la réglementation et de la privatisation des sociétés d'État. Il a réaffirmé cet engagement dans le budget du 23 mai 1985 et dans celui du 26 février 1986, ainsi que dans le discours du trône et le budget d'avril 1989. Il a fait de même dans le budget du 20 février 1990 lorsqu'il a indiqué qu'il avait l'intention de vendre Petro-Canada et ses actions de Telesat. Le Bureau continuera d'ailleurs d'examiner les sociétés d'État et les autres biens d'entreprise du portefeuille du gouvernement afin de déterminer ce qui pourrait être privatisé.

Pour souligner l'importance qu'il accorde à ces mesures, le gouvernement a nommé un ministre le 30 juin 1986 et un sous-ministre le 25 août de la même année. Il s'en est suivi l'établissement d'un nouveau Bureau de privatisation et affaires réglementaires, qui tient lieu de point de convergence pour ce qui est des activités du gouvernement liées à la privatisation et à l'amélioration de la réglementation.

Le Bureau de privatisation et affaires réglementaires dispose des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer un service central d'expertise, d'orientation et de contrôle à l'égard de la vente des sociétés d'État et de l'application de la politique de réglementation fédérale. Les sociétés d'État qui seront vendues et les ministères responsables travaillent au processus de privatisation en étroite collaboration avec le Bureau de privatisation et affaires réglementaires.

Le Bureau travaille également de concert avec les ministères et les organismes de réglementation à l'élaboration de la politique de réglementation fédérale et à la gestion du processus connexe, y compris l'accès et la participation du public. Ce dernier a d'ailleurs contribué de façon importante à améliorer la manière dont le gouvernement fédéral établit les règlements.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Bureau a exercé une nouvelle activité. Il a conseillé et aidé des pays en matière de privatisation. Les demandes les plus nombreuses ont été présentées par des pays d'Europe centrale et de l'Est, et on s'attend à une augmentation et à un élargissement de l'objet de celles-ci.

2. Mandat

La Loi sur la gestion des finances publiques confère le principal pouvoir législatif en la matière. Le gouverneur en conseil a décidé, aux fins de cette loi, de faire du Bureau de privatisation et affaires réglementaires un ministère distinct. En vertu de ce pouvoir, le Bureau est chargé de mettre en œuvre les politiques fédérales de privatisation et de réglementation.

La Direction des affaires réglementaires est chargée de prendre les mesures nécessaires pour que la politique de réglementation du gouvernement soit appliquée au sein de toute l'administration fédérale.

Pour ce qui est des politiques du gouvernement en matière de privatisation, le Bureau ne s'occupe que des transactions touchant les sociétés d'État mères et les autres biens d'entreprise du gouvernement.

3. Objectif du Programme

Le Programme de privatisation et affaires réglementaires a pour objet de veiller à la coordination et au déroulement ordonné du dessaisissement des biens d'entreprise qui ne nécessitent pas le droit de propriété du gouvernement afin de répondre à un objectif de politique connu; et d'améliorer l'accès et la participation du public au processus de réglementation.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité: La planification du Programme de privatisation et affaires réglementaires ne vise qu'une seule activité.

Organisation: Le tableau 3 montre le rapport de subordination des trois directions du Ministère et leurs ressources respectives.

Les fonds indiqués sous la rubrique Haute direction et administration comprennent les frais des cabinets du Ministre et du sous-ministre, les services de soutien directs et la part du Bureau des services administratifs fournis par le ministère des Finances. Même si l'on regroupe les activités du Bureau comme si elles n'en formaient qu'une seule, les activités de privatisation sont menées par la Direction de la privatisation et celles qui ont trait à la réforme réglementaire par la Direction des affaires réglementaires. Les services centraux, notamment les communications, le contentieux et l'administration, sont assurés aux deux directions.

Privatisation: L'évaluation, la planification et la prise des mesures relatives à la privatisation s'effectuent en cinq étapes. La première vise à établir, au moyen d'une analyse initiale, si une société d'État peut être privatisée. La deuxième étape consiste en une étude plus approfondie de toutes les questions pertinentes. C'est d'ailleurs au cours de cette étape que les méthodes et les conditions de vente préférées sont examinées. La troisième étape a pour objet de satisfaire aux exigences législatives du dessaisissement. Enfin, au cours des quatrième et cinquième étapes, on prépare la société d'État concernée à la vente, puis on vend celle-ci. Soulignons que les approbations du Cabinet nécessaires à la poursuite du processus susmentionné sont obtenues à la fin de chacune des deux premières étapes.

Pendant les activités précitées, le Bureau est aidé par des représentants du ministère lié à la société d'État touchée, par des employés de cette dernière et par des conseillers financiers et juridiques de l'extérieur. Il peut se charger lui-même du dessaisissement ou faire appel à la Corporation de développpement des investissements du Canada (qui a pour mandat d'aider le Bureau au chapitre des activités relatives au dessaisissement).

Affaires réglementaires: Cette activité a pour objectifs ultimes d'assurer une gestion efficiente et efficace de la réglementation fédérale et de créer un milieu réglementaire plus sensible aux répercussions économiques, sociales, etc. des pouvoirs de réglementation des gouvernements. Elle vise notamment à assurer le contrôle ministériel et parlementaire par l'amélioration de la qualité des renseignements transmis à des fins décisionnelles en matière de réglementation. Les projets de règlements et les études d'impact sont examinés par la Direction des affaires réglementaires, puis par le Comité spécial du Conseil, avant leur publication préalable ou leur approbation finale. Le public est sensibilisé à ces questions par le biais de différentes activités de communication, par la publication du document annuel relatif aux projets de réglementation fédérale, qui fait état des règlements à venir, et par la publication préalable des projets de règlements et des résumés des études d'impact connexes dans la Gazette du Canada au moins 30 jours avant qu'ils soient définitifs.

Tableau 3: Affectation des ressources selon la structure de l'organisation et les activités pour 1991-1992

Ministre d'État
(Privatisation et Affaires réglementaires)

Sous-ministre

	Direction de la privatisation	Direction des affaires réglementaires	Haute direction et administration	Total
Années-personnes	23	14	51	88
(en milliers de dollars)	4 163	1 180	5 095	10 438

C. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Privatisation: Le dessaisissement des sociétés d'État et des autres biens d'entreprise est lié aux objectifs que s'est fixé le gouvernement sur les plans de l'amélioration de la gestion et de l'utilisation de ses ressources de façon plus efficace. La privatisation des sociétés d'État permet au gouvernement d'affecter les sommes ainsi obtenues à d'autres priorités.

Diverses questions doivent être considérées, notamment la méthode de vente, les acheteurs admissibles, les restrictions relatives à la propriété étrangère et canadienne, les engagements des acheteurs, les obligations et les engagements de l'État, les répercussions sur le secteur industriel et sur les consommateurs et les préoccupations de la direction et des employés des sociétés en cause. En raison de la diversité des sociétés, il faut examiner chaque société sous l'angle de la politique, des opérations et des finances avant de la privatiser.

Ce programme cadre avec les tendances mondiales selon lesquelles l'État cesse d'intervenir dans des domaines qui relèvent davantage du secteur privé. D'autre part, un grand nombre de pays d'Europe centrale et de l'Est ont déjà présenté au Bureau des demandes d'aide technique en matière de privatisation. On s'attend d'ailleurs à une augmentation et à un élargissement de l'objet de celles-ci.

Affaires réglementaires: On a constaté qu'il faut réformer la réglementation à cause de l'évolution technologique qui rend désuètes les méthodes de réglementation actuelles et qui nécessite la prise en considération de nouvelles méthodes, à cause du mécontentement du public au sujet du pouvoir non justifié et parfois arbitraire d'agents non élus, en raison de la réaction des Canadiens face à la lourdeur de la machine gouvernementale et des formalités administratives et enfin, en raison des dépenses directes et indirectes de la réglementation qui mettent en danger la santé de l'économie nationale.

On a largement accepté de faire participer davantage le public au processus de réglementation en lui communiquant d'avance les mesures proposées et une courte analyse de leurs répercussions possibles.

D. Données sur le rendement du Programme

Privatisation: Depuis 1984, 13 sociétés d'État ont été entièrement privatisées, le gouvernement s'est départi de ses parts dans cinq sociétés à propriété mixte et cinq initiatives de privatisation sont en suspens. Le Bureau continuera d'examiner les sociétés d'État et les autres biens d'entreprise du portefeuille du gouvernement afin de déterminer ce qui pourrait être privatisé.

Le processus de privatisation de Petro-Canada, de Theratronics International Limited et de Nordion International Inc. est passablement avancé. Le projet de loi C-84 visant à privatiser Petro-Canada a été déposé à la Chambre des communes le 1er octobre 1990. Il pourrait être possible pour les Canadiens d'acheter au cours de l'exercice financier 1991-1992 des actions de cette compagnie lors d'une vente initiale d'actions si les conditions du marché seront favorables. Des appels d'offres liés à Theratronics et à Nordion ont été lancés respectivement les 27 juin et 1er novembre 1990. La vente de ces deux sociétés devrait être conclue au cours de l'exercice 1991-1992.

Le gouvernement a également l'intention de vendre, dès que possible, ses actions de Telesat Canada, de CAMECO et de Ginn Publishing Canada Inc. (51 p. 100).

Le Bureau s'affaire à régler des questions en suspens reliées à des sociétés d'État, telles que Teleglobe Canada, dont le gouvernement s'est déjà dessaisi et à des actions que celui-ci détient actuellement dans des compagnies (comme Varity Corporation et National Sea Products Limited) faisant l'objet de transactions à la bourse. Il s'occupe de ces questions directement ou par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada.

À l'échelle internationale, le Bureau surveille, au nom du Groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est (ministère des Affaires extérieures) l'administration d'un programme d'aide à la Pologne en matière de privatisation. Si d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est présentaient des demandes d'aide au Canada, le Bureau pourrait être appelé à prendre une part active à ces activités. Signalons que le Bureau continuera de donner des séances d'information sur le programme de privatisation du gouvernement à divers pays.

Affaires réglementaires: Au cours des cinq dernières années, des améliorations notables ont été apportées à la façon dont le gouvernement fédéral réglemente, notamment dans le domaine des marchés. Il y a une nouvelle reconnaissance de l'efficacité de la concurrence en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de nature économique. De meilleurs mécanismes d'inspection et d'exécution ont été mis au point et les règlements se chevauchant ont été éliminés. Il y a également eu des réformes importantes des régimes de réglementation liés à un certain nombre de secteurs de l'économie, y compris aux industries du transport et des services financiers.

Grâce des à des processus plus efficaces et mieux coordonnés, le temps moyen nécessaire pour approuver les règlements a chuté sensiblement - en général, il est de trois mois en ce qui a trait à la politique centrale et à l'examen juridique. En effet, avant 1986, il était de neuf mois. Vu qu'on examine plus minutieusement les coûts et les avantages relatifs à la prise d'un règlement, il y a maintenant moins d'initiatives de réglementation. Si on compare les trois années qui ont précédé et suivi la mise en place du processus de réglementation actuel, on constate qu'il y a eu une baisse de quelque 40 p. 100.

Le public a contribué de façon sensible au processus de réglementation fédérale, qui a aidé à apporter les améliorations précitées. Avec la distribution annuelle des Projets de réglementation fédérale de 1990, le Bureau de privatisation et affaires réglementaires s'assure qu'un nombre considérable d'entreprises, d'associations et d'organismes touchés par les règlements à venir auront l'occasion de prendre part au processus au début de celui-ci.

Des représentants du Bureau continuent de travailler, par l'entremise de l'OCDE, à informer d'autres pays des initiatives fructueuses du Canada en matière de réforme de la réglementation, et de se tenir au courant des innovations étrangères dans le domaine de la réglementation.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 4: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990
Personnel			
Traitements et salaires	4 745	4 374	3840
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	735	678	658
	5 480	5 052	4 498
Biens et services			
Transports et communications	357	321	122
Information	227	219	156
Services professionnels et spéciaux	3 501	3 420	3 223
Location	48	34	31
Achat de services de réparation et d'entretien	14	14	9
Services publics, fournitures et approvisionnements	134	128	75
Autres subventions et paiements	38	101	1
Services de l'administration (Finances)	319	329	332
	4 638	4 566	3 949
Total des dépenses de fonctionnement	10 118	9 618	8 447
Dépenses en capital	320	290	107
Total des dépenses budgétaires	10 438	9 908	8 554
Non budgétaire (prêts et investissements)	. . .	. . .	(25 389)
	10 438	9 908	(16 835)

Le montant prévu en 1990-1991 égale le montant approuvé dans le Budget des dépenses principal, moins 166 000 $ en raison du plan de réduction des dépenses et de l'application de la TPS.

2. Besoins en personnel

Les coûts en personnel de 5 480 000 $ du Programme de privatisation et affaires réglementaires représentent 54 % des dépenses totales de fonctionnement du Programme. L'information concernant les années-personnes est présentée aux tableaux 5 et 6.

Tableau 5: Besoins en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990
Privatisation	**23**	23	21
Affaires réglementaires	**14**	14	15
Haute direction et administration*	**51**	51	39
	88	88	75

* Deux années-personnes sont affectées aux services d'administration (Finances Canada).

Tableau 6: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes contrôlées* par le Conseil du Trésor				
	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Gestion	21	19	16	61 500 - 138 300	83 500
Scientifique et professionnelle	11	11	8	17 478 - 120 100	60 300
Administration et service extérieur	20	18	16	14 810 - 73 032	48 100
Soutien administratif	32	36	31	16 163 - 47 383	30 200
	84	84	71		

	Autres années-personnes*				
	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1990-1991
Autres	4	4	4	38 000 - 165 500	66 800

* L'expression **années-personnes** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et d'autres types d'employés.

Les années-personnes contrôlées sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes autorisées.

Les autres années-personnes ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota: Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1990. Dans la colonne de l'échelle des traitements figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent influer sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Coût net du Programme

Tableau 7: Coût net du Programme pour 1991-1992

(en milliers de dollars)	Dépenses brutes de fonctionnement pour 1990-1991	Plus* autres coûts	Coût net estimatif du Programme	
			1991-1992	1990-1991
Privatisation et affaires réglementaires	10 438	920	**11 358**	10 833

* **Les autres coûts de 920 000 $ comprennent:**

		(en millier de dollars)
•	**les locaux fournis sans frais par Travaux publics;**	**748**
•	**l'émission de chèques et autres services de comptabilité fournis sans frais par Approvisionnements et Services;**	**8**
•	**la part de l'employeur pour les avantages sociaux des employés concernant les primes d'assurance et les frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.**	**164**

Nota: Le Bureau de privatisation et affaires réglementaires n'a pas le pouvoir de produire des recettes. Il est impossible de prévoir les recettes à cause de l'incertitude des conditions du marché et du calendrier des ventes des sociétés d'État.

C. INDEX

CAMECO 6, 12
Corporation de développement des investissements du Canada 9, 12
Projets de réglementation fédérale 9, 12, 13
Ginn Publishing Canada Inc 6, 12
National Sea Products 12
Nordion International Inc 6, 12
OCDE 6, 13
Petro-Canada 6, 8, 12
Pologne 6, 12
Groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est 6, 12
Teleglobe Canada 12
Telesat Canada 6, 8, 12
Theratronics International Limited 6, 12
Varity Corporation 12